

Canet : bilan sans concession du centre de rétention

À Marseille, beaucoup d'étrangers enfermés. Mais peu de reconduites

Cinquante-quatre enfants ont été enfermés, en 2010, au centre de rétention administrative (CRA) du Canet, dont le plus jeune était un nourrisson d'un mois. Quarante-deux tentatives de suicide dont plusieurs cas de pendaison ont été commises. Une femme enceinte de sept mois et demi a été menottée durant un trajet de 500 mètres du centre jusqu'à la salle d'audience voisine...

Les cinq associations missionnées par l'État pour assurer l'assistance juridique des étrangers dans les centres de rétention du pays ont rendu public, hier, leur rapport 2010. Sur les quelque soixante mille étrangers placés en rétention l'an dernier, 2345 l'ont été à Marseille pour une durée moyenne de 12 jours. Le nombre de reconduites effectives (30,8%) est inférieur de dix points à la moyenne nationale (41%). "Marseille est un des centres qui éloigne le moins mais où la durée de rétention est la plus longue, souvent dans l'attente d'un laissez-passer d'un consulat", analyse Assane Ndaw, adjoint de direction à Forum Réfugiés qui voit là les conséquences d'"une politique d'affichage de fermeté".

Les Tunisiens composent la nationalité la plus représentée au CRA du Canet, ce devrait être encore le cas en 2011. La plupart font l'objet de réadmissions en Italie, premier pays de l'espace Schengen où ils ont posé le pied.



Promenades sécurisées, rasage des hommes sous surveillance policière : le rapport 2010 dénonce des conditions de rétention de plus en plus proches de celles du monde carcéral. / PHOTO F. LAUNETTE

"Le nombre de familles et d'enfants enfermés dans les centres s'est accru."

LE RAPPORT 2010

Certains de ces Tunisiens venus en Europe dans le sillage de la révolution sont ainsi reconduits plusieurs fois.

Sur les vingt-sept familles placées à Marseille, cinq étaient des Kurdes syriens échoués sur une plage de Corse. L'enfermement des familles avec leurs enfants est "humainement difficile", confient tous les intervenants

des CRA. Les associations dénoncent des conditions de rétention qui s'apparentent de plus en plus à la détention classique alors que les étrangers ne sont retenus par les préfets que du fait d'une situation irrégulière. Le menottage des personnes lors de leurs déplacements devient "quasi systématique" en dépit d'une circulaire ne le prescrivant que dans certaines situations. Le rapport met en avant un problème spécifique à Marseille : une pratique jugée excessive de mise à l'isolement dans des cellules sécurisées sous vidéosurveillance 24h sur 24. On en a dénombré 169 l'an passé dont "cinquante pour raisons dites médicales sans

aucune intervention d'un médecin". Ces mises au cachot - nom donné par les retenus - sanctionnent souvent des tentatives de suicide ou sont décidées en prévention pour des personnes jugées fragiles. "Des solutions plus humaines n'aggravant pas le stress de ces personnes en détresse n'ont toujours pas abouti".

Valérie Bonhomme, chef du service Forum réfugiés au Canet, observe par ailleurs que les délais de transfert à Marseille des étrangers placés dans les locaux de rétention de Bastia et Ajaccio privent ces étrangers de recours, les délais de saisine des juridictions étant dépassés à leur arrivée.

LUC LEROUX